

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nos morts : M. le Conseiller d'Etat Oscar Walpen,  
M. le chanoine Eugène Fournier, M. l'abbé  
Joseph Braillard , M. Louis Menoud,  
M. Joseph Mottiez, M. l'abbé Ernest Singy

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1931, tome 30, p. 325-335

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## NOS MORTS

M. le Conseiller d'Etat Oscar Walpen  
Chef du Département de l'Instruction publique

La tragique nouvelle de la mort de M. le Conseiller d'Etat Walpen surprit le Valais comme un coup de foudre.

En apprenant l'épouvantable accident qui, en gare de Martigny, le soir du mercredi 30 septembre, achevait si brutalement la vie de cet homme, tous, adversaires et partisans, éprouvaient l'émotion qu'une fin si pleine d'horreur et de grandeur tragiques comportait. Simplement, écrivait l'un de ses ennemis de la veille, je me rendais compte obscurément que cet homme dont on m'annonçait le trépas terrifiant, ne m'était pas un étranger.

Tous les journaux, amis ou ennemis, ont consacré à sa mémoire des articles émus : nous écrivons le nôtre en rassemblant des passages de ceux-ci (1).

\*

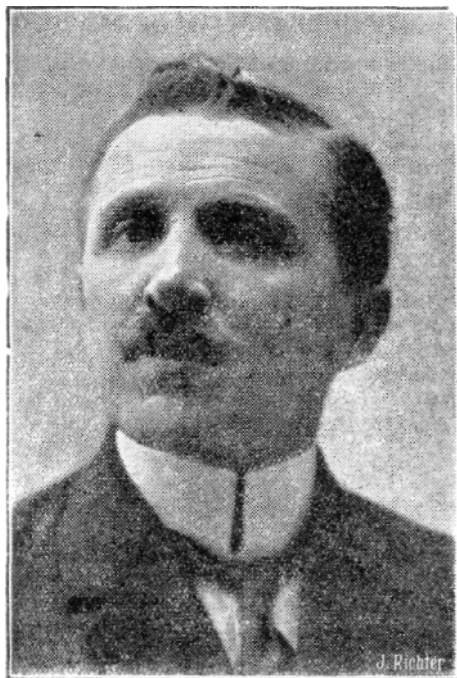
M. Oscar Walpen était né le 8 février 1883, à Binn, dans le district de Conches, mais il était originaire de Reckingen.

Il fit ses études classiques (1897-1905) à Brigue, à Evian où il demeura une année, et enfin à Sion où il étudia la philosophie. Au témoignage d'un de ses condisciples, il fut partout un brillant élève, occupant le premier rang. Après sa philosophie, il s'initia à la science juridique à l'Ecole de droit de Sion. Il passa ensuite, en 1907, par l'Ecole militaire du Polytechnicum de Zurich. La même année, il suivit les cours de l'Université de cette ville, puis compléta l'étude du droit à l'Université de Fribourg en 1908 et 1909. Le jeune Walpen se

(1) *Nouvelliste*, 2 et 3 oct. (Ch. St-M. et A. T.), *Courrier de Genève*, 2 oct., *Confédéré*, 2 oct. (G.), *Patrie valaisanne*, 3 oct. (A. F.), *Feuille d'Avis*, 3 oct. (A. M.).

fit vite une place en vue dans les cercles d'étudiants ; c'est ainsi qu'il devint président de l'Alemania, section académique de l'Université de Fribourg. En 1909, il passa son examen de notaire. C'est en cette même année qu'il fut nommé président central des Etudiants suisses ; l'année précédente déjà, le même honneur lui était échu contre M. Pierre Aeby, plus tard syndic de Fribourg, mais M. Walpen s'était alors désisté en faveur de son concurrent.

En 1909, n'étant encore que stagiaire, et âgé de 26 ans, il est élu député de Conches au Grand Conseil, où il siégera jusqu'en 1921.



En 1911, il est avocat, ouvre une étude à Brigue et ne tarde pas à se révéler au barreau juriste de talent. Rapporteur du district de Conches, il est encore nommé, en 1911 également, agent de Brigue de la Caisse hypothécaire transformée en 1917 en Banque cantonale.

De bonne heure, il devint conseiller de Brigue, et il présida cette ville de 1921 à 1925.

On le voit, M. Walpen avait fait une carrière politique extrêmement rapide. Enfant, étudiant, il accusait déjà des

dons d'intelligence et d'initiative qui donnaient tous les espoirs. Il apparaissait à ses camarades d'étude comme un homme appelé au plus brillant avenir politique. Alors qu'il faisait ses études de droit à l'Université de Fribourg, on le considérait communément comme le grand chef qui dirigerait le peuple valaisan ! N'était-il pas déjà député ? Ses débuts dans la politique étaient étincelants et les avenues du pouvoir s'ouvraient toutes larges devant son pas agile... Il possédait les dons les plus rares. Il était éloquent, intelligent, sensible et c'est dans la beauté de l'adolescence et l'épanouissement de ses facultés qu'il se révéla au pays. Il avait la parole facile, abondante, qui ne dédaignait ni l'anecdote ni l'humour, et, à plus d'une reprise, il affronta avec courage les batailles politiques, voulant et croyant être utile à son pays. On le vit tenir tête à l'ennemi, le front haut, souriant de confiance et resplendissant de force. Orateur puissant, il obtint de réels succès et l'on disait de lui : ce sera le plus grand magistrat du canton.

Pourquoi ne le devint-il pas ? Ce n'est pas à nous d'en chercher la cause. Une vie est un mystère indéchiffrable et qu'il ne nous appartient pas d'expliquer.

Le 2 mars 1925, M. Walpen fut élu au Conseil d'Etat, où il prit la tête des Départements de l'Instruction publique et de l'Armée. Il présida le gouvernement en 1927 et en était cette année-ci le vice-président. A l'armée il commanda pendant 6 ans le bataillon d'infanterie de montagne 89, puis, dès 1924, nommé lieutenant-colonel, les régiments de landwehr 18 et 46, composés de soldats valaisans et bernois.

Ce siège au Conseil d'Etat ne devait point lui apporter le bonheur et presque dès le début de sa vie ministérielle, celle-ci devait avoir des ombres...

Une vie...

Une vie, avec ses espoirs, ses désillusions, ses chagrins, ses misères, une vie d'un homme qui fut jeune et brillant, et qui vieillit très vite...

Sans doute, il eut ses torts, ses erreurs, ses manquements, mais ce n'est plus l'heure aujourd'hui de nous en souvenir. Il n'est plus là pour se défendre.

D'ailleurs, l'avons-nous bien connu ? Savons-nous les secrets de son âme et les mobiles de ses actions ? Qui peut se vanter de peser dans un cœur la part du bien ou du mal ? M. Walpen a été ravagé par la souffrance plus que ne le comporte le lot ordinaire, et voilà pourquoi nous lui garderons un souvenir ému. M. Walpen eut des malheurs ; que ce soit ou non par sa faute, il était bien à plaindre : il fut à la fois une victime douloureuse et pitoyable. Il disait lui-même à un ami, dans son langage pittoresque et avec une infinie tristesse dans les yeux : « J'ai fait une gaffe, mais dois-je être guillotiné pour autant ? » L'impopularité s'attacha à ses flancs d'une façon toute spéciale. Il devint vraiment le bouc émissaire des malheurs d'Israël. Quelle n'était pas l'étendue de sa souffrance quand, attaqué, honni, il sentit monter vers lui une vague de

désaffection ! Sur ses lèvres où les paroles se pressaient, on pouvait cueillir une expression de douleur incommensurable.

\*

Et pourtant, dans cette vie, il y eut des clartés qui ne s'éteindraient pas.

On a pu parler de sa bonté qui était une seconde nature chez lui.

C'est lui qui s'attachait aux petits sourds-muets du Bouveret, qui leur avait ménagé leur asile et qui les appelait « ses enfants ».

N'eût-il fait que cela, qu'il mériterait un peu de gratitude.

Il les chérissait vraiment d'une affection profonde qui dut le consoler de bien des choses. Ces enfants qui ne connaissaient rien de la politique et qui voyaient la vie avec des yeux tout neufs, comprenaient simplement que cet homme était bon pour eux ; ils l'aimaient.

Le Bouveret, ce fut son œuvre. Il y trouva les seuls amis qui ne l'auront jamais trahi, qui n'auront jamais rien su de ses fautes et qui ne l'auront jugé que sur ses meilleurs sentiments.

M. Walpen allait là-bas souvent ; au contact de tant d'innocence et de bonté, il oubliait ses peines.

Ces déshérités le touchaient. Il contait l'anecdote suivante, avec un accent qui révélait une intense émotion. Il avait fait installer la radio au Bouveret, il eut cette joie immense et dont il rayonnait de constater que ces petits sourds percevaient les sons au moyen de l'appareil.

M. Walpen s'adressa doucement à une fillette : « Que voudrais-tu entendre ? » lui demanda-t-il.

Et l'enfant qui depuis toujours avait été privée des rumeurs, des chants, des paroles, n'avait qu'un désir :

« Je voudrais, répondit-elle, je voudrais entendre pleurer. »

M. Walpen demeurait pensif en répétant cette phrase, à sentir les répercussions qu'elle entraînait en lui...

Témoin de ses dernières pensées, M. Antoine Tissières a pu dire que les pénibles événements qui avaient, comme une proie, fondu sur lui depuis plusieurs mois, l'avaient profondément ébranlé.

Issu d'une race forte et obstinée, il ne réalisait pas très bien la profonde répercussion que ces douloureux événements avaient eue en Valais, et, plus encore, à l'extérieur de notre canton, et il se résignait difficilement à adopter la conclusion que des amis désintéressés lui conseillaient d'en tirer. Il allait pourtant s'y résoudre, mais avec la douloureuse impression que la peine dépassait la faute, et que lui, qui croyait n'avoir jamais cherché à susciter volontairement des inimitiés, s'en allait, abandonné de tous.

Une seule amitié, disait-il, lui restait et le consolait — et ce furent presque ses dernières paroles — l'amitié des petites Sœurs du Bouveret et des petits sourds-muets. Il aimait ce milieu de misère humaine, illuminé par la tendresse et le dévouement sans borne des bonnes Sœurs, et il y était aimé.

Ceux qui ont assisté, l'an passé, à l'inauguration de l'Asile du Bouveret, ont gardé le souvenir de l'homme qui présidait à cette cérémonie avec l'émotion d'un père qui peut, un jour, offrir une belle fête à ses pauvres enfants.

Il avait compris que le devoir d'un Etat, non moins impérieux que celui de la gestion des intérêts matériels, est de s'occuper, et de s'occuper avec amour, des déshérités.

\*

Le matin de sa mort, la lecture des articles où il se voyait attaqué, l'avait profondément affecté. Il pleura longuement en présence de son secrétaire dévoué qui essayait de le remonter : « Je suis à terre, disait-il, et ma santé est ébranlée. » Mais, se reprenant aussitôt et surmontant son atroce souffrance morale, il reprenait, songeant à ses ennemis, la très belle pensée du *Pater* « qui nous ordonne de pardonner si nous voulons être pardonnés nous-mêmes ».

Pour se consoler dans sa détresse, il ne trouva rien de mieux que d'aller passer quelques heures au Bouveret, dans ce milieu ouvert généreusement au malheur et aux infirmités. Là, du moins, il trouverait le charme de l'enfance et des sourires pleins de grâce ; là, il trouverait cette douce paix de l'âme qui domine les révoltes de l'imagination et des nerfs...

Il y fut particulièrement bon et touchant. Il annonça sa démission imminente de Conseiller d'Etat, non sans ajouter toutefois qu'il conserverait à l'Institut toute sa sollicitude. Il fit allusion aux épreuves qui l'accablaient et se recommanda aux prières ferventes et affectueuses des bonnes Sœurs et des enfants.

Tout le monde était ému, sans se douter que trois heures plus tard, en gare de Martigny, où il s'était arrêté chez un ami, M. Antoine Tissières, M. Walpen allait disparaître dans un accident fatal en quatre ou cinq secondes. Ayant tenté de monter sur un train en marche, il glissa et tomba sous les voitures dont les roues broyèrent effroyablement son corps.

A parcourir cette vie en tous sens, à battre le rappel des souvenirs, parmi les âpretés de la vie politique, c'est toujours la bonté qui apparaît et se dresse comme la vertu dominante.

La politique et le parti-pris obnubilent souvent le jugement. Peu auraient soupçonné dans le magistrat défunt un cœur aussi compatissant.

Devant la grandeur de la mort, comme elles sont puérides

et dérisoires nos préoccupations terrestres ! La Providence a dénoué d'un coup la situation où, depuis des mois, se débattaient les hommes. Et nous voici tout tremblants devant elle. Devant la mort, on est toujours petit, faible et désemparé. Tout de même, quel fragile et poignant mystère que cette pauvre vie humaine et si précaire !...

\*

Dans le calvaire si rude qu'il dut gravir, presque sans interruption, depuis son arrivée au gouvernement, M. Walpen eut la consolation de sa foi chrétienne et de son foyer. Sa famille constituait tout son bonheur : c'était un spectacle consolant que de le voir dans l'intimité, avec ses quatre enfants, dont l'aînée a 15 ans et le cadet 3 et demi, et son épouse, appartenant à la famille Cathrein, de Brigue.

Chrétien non de surface, mais en profondeur, il apportait à la pratique de sa religion la vigueur de sa race, et il vivait véritablement sa foi, recevant fréquemment les sacrements, offrant à Dieu ses lourdes peines, et se réjouissant magnifiquement de la force que lui valaient les prières pures de ses enfants.

La vie de M. Walpen a pris fin sur le tableau touchant d'un magistrat qui fut un père excellent, non seulement pour les siens, mais aussi pour les plus disgraciés des petits, qu'il appelait d'ailleurs aussi « ses enfants ». Sa dépouille repose maintenant dans le joli cimetière de Glis, où elle a été conduite avec tous les honneurs dus à un Conseiller d'Etat en charge. Les simples et les humbles se souviendront de cet homme qui fut bon et qui les a aimés.

## M. le chanoine Eugène Fournier

Atteint depuis plusieurs mois d'une maladie qui le minait implacablement, M. le chanoine Eugène Fournier a rendu son âme à Dieu le vendredi 11 septembre, peu après-midi, dans sa cure de Vétroz. Il s'est endormi doucement, entouré des prières de ses confrères réunis en retraite, et assisté de M. le chanoine Michelet, Très Révérend Prieur de l'Abbaye de St-Maurice.

M. Fournier était né en 1867 à Veysonnaz, qui faisait alors partie de la paroisse de Nendaz. Sa famille, dont le nom est synonyme de « boulanger », y est connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle et y constitue depuis deux siècles, la famille la plus nombreuse. Venu en 1882 au Collège de St-Maurice, Eugène y suit régulièrement

les cours jusqu'en rhétorique, puis, en 1888, il entre au noviciat de l'Abbaye. Il y fit sa profession solennelle le 25 septembre 1892. Le 10 mars 1894 il reçut la prêtrise.

Après avoir été quelque temps surveillant au Pensionnat du Collège, il fut nommé vicaire à Salvan, puis à Bagnes. C'est dans cette paroisse qu'il devait passer la plus grande partie de sa vie, d'abord comme vicaire, puis comme chapelain, enfin, dès 1910, comme curé. Il ne quitta le district d'Entremont qu'en 1919, pour occuper le prieuré de Vétroz. Le sermon d'adieux qu'il adressa alors à ses fidèles de la « Grande Paroisse » a été imprimé.

Doué d'un grand sens pratique et d'une persévérance qui venait à bout de tous les obstacles, le dévoué prieur de Vétroz a doté cette paroisse d'une nouvelle et vaste église ; cette œuvre, à laquelle il voua tous ses efforts, maintiendra sa mémoire en bénédiction.

Ajoutons encore que la confiance de ses confrères l'appela, pendant de nombreuses années, à faire partie du Conseil abbatial.

M. le chanoine Fournier avait une intelligence vive, un cœur dévoué, une âme d'apôtre. Il supporta lui-même sa dernière maladie avec énergie et courage, parfaitement résigné à la volonté du Seigneur.

Les obsèques de M. le Prieur de Vétroz ont eu lieu dans cette localité, le lundi 14 septembre, au milieu d'un grand concours de l'un et l'autre clergé et de la population. M. le chanoine Michelet célébrait, tandis que MM. les curés Fournier, de Grône, et Bonvin, de Chamoson, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Les Constitutions synodales du Diocèse de Sion demandent qu'aux funérailles des prêtres on prononce une oraison funèbre du défunt. Cette tâche fut confiée à M. l'abbé Lathion, curé d'Erde. Nous aurions voulu glaner dans ce discours quelques traits de la vie de M. Fournier, et proposer à nos lecteurs l'exemple de ses vertus que M. Lathion proposa à ses auditeurs, mais nous n'avons pas été assez heureux pour obtenir ce que nous désirions.

Outre ses confrères de l'Abbaye, M. le prieur de Vétroz fut entouré pour son dernier voyage terrestre, de M. le chanoine Delaloye, vicaire général du diocèse de Sion, plusieurs chanoines de la cathédrale de Sion, chanoines du St-Bernard, de nombreux prêtres du diocèse de Sion, RR. PP. Capucins et PP. Blancs, FF. de Marie ; les autorités civiles étaient représentées par M. le Conseiller d'Etat de Cocatrix, M. le député aux Etats Evêquoz, le préfet du district de Conthey, les autorités communales de Vétroz. La famille du défunt, ses amis et la population entière de Vétroz rendirent un dernier hommage de gratitude au vénéré défunt dont la dépouille descendait en terre dans l'attente de la résurrection, tandis que son âme, nous l'espérons du moins, entrait sans tarder dans le paradis.



## M. l'abbé Joseph Braillard

Au matin du mercredi 22 juillet dernier, à Estavayer, — où il vivait depuis 1927 —, s'est éteint M. l'abbé Braillard, ancien curé de Léchelles.

Jean-Joseph Braillard était né dans le district fribourgeois de la Veveyse, à St-Martin, le 29 mai 1858. Son caractère d'enfant très pieux le fit songer de bonne heure à l'état ecclésiastique. En 1873, sa famille, guidée par le curé de St-Martin, l'envoya faire ses études littéraires à St-Maurice ; il y suivit régulièrement tous les cours, de Principes à Philosophie, et s'y distingua par son travail et ses bons sentiments. A l'issue de son année de Philosophie, en 1880, il entra au Séminaire de Fribourg et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1884.

Il débuta dans le ministère comme vicaire de La Chaux-de-Fonds pendant deux ans, puis, en 1886, il fut nommé curé de Rueyres-les-Prés. Le 12 décembre 1895 il était transféré à la cure de Léchelles où il devait déployer tout son zèle pendant une longue pastoration de trente-deux années. Ce ministère était rendu particulièrement pénible par la desservance de l'église de Chandon, où, chaque dimanche, il allait célébrer la messe et prêcher.

M. l'abbé Braillard était d'une constitution plutôt faible et ce n'est qu'à force de volonté qu'il put surmonter les fatigues que lui imposaient ses fonctions. En 1927, il prit sa retraite, à l'hospice d'Estavayer.

Le prêtre que vient de perdre le Diocèse de Fribourg était un homme du terroir, très attaché aux traditions de son pays et favorisant toutes les œuvres qui y font du bien. Il était très fidèle à la Société des Etudiants suisses. Par-dessus tout, c'était un homme très humble, très dévoué, tout entier aux devoirs de sa charge. Aussi était-il aimé de tous ses confrères et regardé par ses ouailles comme un véritable bon pasteur.

## M. Louis Menoud

M. Louis Menoud était né à Sommentier, en 1861, dans une famille profondément chrétienne. Il commença ses études secondaires un peu tardivement : en 1882 il vint à St-Maurice où nous le trouvons d'abord élève du cours supérieur de l'« Ecole moyenne » ; l'année suivante il fit Rudiments ; en 1884, il passa immédiatement en Syntaxe. Il quitta St-Maurice après Philosophie, en 1888, puis, muni du diplôme de bachelier,

il s'inscrivit à la Faculté de droit de l'université de Fribourg. Ses études juridiques couronnées par le brevet de licencié, M. Louis Menoud entra en stage dans l'étude de M. l'avocat Louis Morard. Mais, bientôt M. le conseiller d'Etat Python appela le jeune juriste à l'Instruction publique comme son secrétaire particulier. Après quelques années de ces fonctions, fidèlement remplies, M. Louis Menoud fut nommé lieutenant de la préfecture du district de la Gruyère, officier d'état civil de Bulle et facteur des sels. En 1909, lors de la mort inopinée de M. Maurice Progin, on pria M. Menoud de le remplacer à la rédaction du « Fribourgeois ». Il remplit ce poste pendant quelques années. Pendant plusieurs années, il fut aussi correspondant gruyérien de la « Liberté », correspondant dévoué et très apprécié.

M. Menoud était la droiture même et ne connut que la loi du devoir. La fermeté des convictions s'alliait en lui à une bienveillance toute chrétienne pour les personnes. La malveillance lui était aussi étrangère que l'esprit d'intrigue. Modeste et désintéressé, il s'effaçait volontiers et se sacrifiait même, à l'occasion, pour ceux qui avaient recours à son bon cœur.

Ses articles étaient d'un homme qui connaissait bien les gens et les choses, qui en jugeait sagement, en parlait avec opportunité et discrétion et qui souhaitait le bien de son pays.

M. Louis Menoud fut un excellent Fribourgeois et un bon chrétien. Aussi sa mort, survenue au début d'août, laisse-t-elle un profond regret.

## M. Joseph Mottiez

M. Joseph Mottiez, de St-Maurice, est mort le samedi 22 août vers 14 h., en chrétien, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 68 ans. Il avait fréquenté jadis l'« Ecole moyenne » du Collège de St-Maurice. Dès 1892 il fut membre du Conseil communal, devint Vice-président en 1900 et Président de sa ville natale en 1920. Son état de santé ne lui permit pas d'accepter une nouvelle candidature lors des élections de 1929. Pendant de longues années, M. Mottiez avait assumé aussi les fonctions de secrétaire communal et de receveur municipal.

Il fut un administrateur sage et prudent, qui consacrait à la chose publique le meilleur de son temps et de ses facultés, et qui sut faire régner au sein de l'Hôtel de Ville un esprit de concorde et de solidarité.

Quartier-maître dans l'armée, les premiers jours de la mobilisation de 1914 le trouvèrent à son poste.

Il fut encore appelé par le Conseil de district à faire partie de

la Chambre de Tutelle, dès la création de cette institution en 1912, et il y a peu de temps, il émettait encore son opinion de la manière claire et pratique qui lui était habituelle.

Rattaché politiquement au parti radical, il était catholique, pratiquant sa religion avec franchise et sans ostentation.

Au privé, M. Mottiez fut à la tête d'un commerce de vins qui eut son heure de vogue et dont le centre était la « Grande Cave » de St-Maurice. C'était un homme charmant, à la conversation spirituelle et enjouée. Les arts d'agrément ne lui étaient pas étrangers, et il avait été une bonne embouchure, comme on dit, dans la fanfare « Agaunoise », ainsi qu'un membre très apprécié de la Société dramatique. Il appartenait aussi à la Société de Secours mutuels, à d'autres sociétés encore.

M. Mottiez supporta avec une résignation très chrétienne les souffrances, souvent très grandes, que la maladie lui apportait en ses derniers temps.

## M. l'abbé Ernest Singy

Né à Corsallettes, paroisse de Courtion, dans le district fribourgeois du Lac (de Neuchâtel), le 12 novembre 1870, M. l'abbé Ernest Singy était dans sa soixante et unième année seulement lorsque la mort l'a pris le 19 septembre dernier, pendant un séjour à Vichy.

M. Singy avait fréquenté le Collège de St-Maurice, de Grammaire à Rhétorique (1885-1889). Ordonné prêtre à Fribourg le 21 juillet 1895, il fut tout d'abord professeur à l'Ecole secondaire de Châtel-St-Denis, puis, en 1897, professeur et directeur de celle de Bulle. En 1899, il partit pour Rome où il conquit ses grades de docteur en philosophie et en théologie. En 1904, revenu au pays, il fut nommé curé du Val-de-Ruz (Neuchâtel) où il ne fit que passer, puis de Villars-sur-Glâne. En 1911-1912, nous le retrouvons à Rome, au Collège angélique, et à son retour, il fut tout à tour aumônier du pensionnat de Pensier (1912) et coadjuteur à la collégiale St-Nicolas (1913). En 1920, il remplaça M. l'abbé de Torrenté comme curé de Givisiez, mais l'enseignement auquel il avait donné ses premières années l'attirait de nouveau. En automne 1921, il prêchait la retraite aux élèves du Collège de St-Maurice ; en 1922, il occupait une chaire de philosophie dans un séminaire pour vocations tardives dans le diocèse de Meaux, près de Paris, enfin, en 1923, il obtenait la chaire semblable à l'Institut Ste-Marie de Tunis.

L'un de ses amis nous écrit gentiment ces lignes :

« J'ai beaucoup aimé le cher défunt. Même nous unissait un petit lien de parenté. Nos maisons paternelles sont bien rapprochées... A Tunis, M. le Dr Singy travailla à la grande satisfaction

de ses confrères, des parents et des élèves. En dehors de son consciencieux enseignement, le bon « Père Singy » aimait à rendre service au clergé de Tunisie. Mgr l'archevêque de Carthage lui confia même un cours de théologie dans son grand Séminaire.

« Prêtre savant, pieux, apostolique, tout en vieillissant, il ravivait plus ardente la flamme de son sacerdoce. Il se souvenait dans ses prières de l'Abbaye d'Agaune et de la Société des Etudiants suisses.

« Epruvé par des infirmités — la vue défaillante et une jambe malade —, il est mort en traitement aux célèbres eaux de la Limagne, au si hospitalier « Foyer des Missionnaires » de Vichy. Ses sentiments de foi et de générosité chrétienne dans le sacrifice de sa vie arrachèrent des larmes à son entourage.

« Une lettre du Supérieur de Vichy et une autre du Directeur de Tunis sont les sources authentiques de ces renseignements.

« Les sœurs de M. l'abbé Singy, dans leur pieuse affection, ont ramené le cher défunt en terre fribourgeoise, et il repose depuis le 24 septembre au cimetière de Ponthaux. — A. B. Ch. »

R I. P.